



## COMMUNIQUÉ N° 20/2023

**DATE :** 19/12/2023

**OBJET :** FINALE CHAMPIONNAT DU MAROC NAP ET PSP

La Fédération Royale Marocaine de Plongée et d'Activités Subaquatiques est heureuse d'annoncer la tenue de la finale du Championnat du Maroc de Nage avec Palmes et de Plongée Sportive en Piscine. L'événement se déroulera les 30 et 31 décembre 2023 à la piscine du complexe sportif Mohamed V - Casablanca.

Les associations doivent nous envoyer le nom et prénom du responsable de l'association en charge de chaque équipe avant minuit le dimanche 24/12/2023, à l'adresse e-mail

[contact.frmpas@gmail.com](mailto:contact.frmpas@gmail.com)

### **Informations générales :**

- Seules les nageurs licenciés de la FRMPAS, qualifiés à la finale peuvent participer au championnat.
- Tous les participants doivent respecter le présent règlement, les consignes de sécurité établies par les organisateurs et les règlements de Nage Avec Palmes CMAS (version 2023) et de Plongée Sportive en Piscine.
- Le responsable de l'équipe mentionné par son association est l'unique personne autorisée à communiquer avec le juge arbitre et le délégué Fédéral.
- Aucune personne autre que les nageurs de la série en cours et les juges n'est autorisé à être présente sur les plages de la piscine.
- Toute réclamation sur la qualification des nageurs doit être déposée auprès du secrétariat une demi-heure avant le début de la première épreuve.
- Après la compétition, toute réserve ou réclamation doit être formulée par écrit et transmise au délégué fédéral, accompagnée d'une caution de 100DH une demi-heure après la fin de l'épreuve.

### **Modalités de participation :**

- Chaque nageur a le droit de participer aux épreuves individuelles de sa catégorie dans lesquelles il est qualifié sans dépasser :
  - 3 épreuves individuelles et 1 relais pour le Championnat de Nage Avec Palmes.
  - 2 épreuves individuelles et 1 relais pour le Championnat de Plongée Sportive en Piscine.
- Les associations dont les athlètes sont qualifiés pour plus de trois épreuves en nage avec palmes et plus de deux épreuves en plongée sportive en piscine sont priées de soumettre une liste d'engagement pour ces compétiteurs au plus tard le dimanche 24/12/2023 avant minuit.
- Les retraits doivent être communiqués au plus tard le mercredi 27 décembre 2023 avant minuit.



- Pour les relais le nom des nageurs et l'ordre de leur départ doit apparaître sur la liste qui doit être déposée au secrétariat avant le début de la compétition. Les relais mixtes sont composés de 2 garçons et 2 filles et l'ordre de départ est garçon – fille-garçon- fille. Tout changement d'ordre de départ disqualifie l'équipe.
- Chaque association n'a le droit d'engager qu'une seule équipe pour chaque épreuve de relais.
- Les temps réalisés lors des étapes du championnat 2022-2023 déterminent la répartition des couloirs.
- Si une association engage plus de 3 nageurs dans une épreuve, seuls 3 nageurs de cette association qui ont les meilleurs temps seront classés (auront des points pour le classement général individuel et par équipe).
- Le classement par équipe sera établi par l'attribution de points aux nageurs de chaque épreuve (**les 3 premiers nageurs de chaque association**) selon les tables de cotation CMAS de NAP et PSP joints à ce règlement.
- Le port de la tenue, du bonnet, du maillot de bain ou tout autre équipement de l'équipe nationale est interdit.
- Le port de la tenue de l'association du nageur est obligatoire lors de la cérémonie d'ouverture et de la remise des médailles et trophées.
- Tout nageur engagé qui sera absent sans motif valable lors d'une épreuve individuelle, sera automatiquement disqualifié pour toutes les autres épreuves de la compétition et une amende de 100 Dhs sera infligée à son association pour chaque épreuve dans laquelle il est engagé.
- A la fin de la course ou en cas d'abandon le nageur quitte le bassin des 2 côtés latéraux. Tout nageur qui quitte le bassin du côté du mur de départ ou d'arrivée sera disqualifié.

### **Déroulement de la compétition :**

- Toutes les épreuves se dérouleront en séries finales directes.
- Si une épreuve individuelle est composée de moins de 3 nageurs elle sera annulée.
- Si un relais compte moins de 3 équipes il sera annulé.

### **TITRES**

- Tout nageur classé premier dans une épreuve est déclaré champion du Maroc de cette épreuve dans sa catégorie d'âge.
- Toute équipe (association) qui cumule le plus grand nombre de points est déclarée Champion du Maroc (il y'aura un classement Filles, un classement Garçons et un classement Général)
- Le classement par équipe Garçons ou par équipe Filles se fera par addition des points obtenus par l'ensemble de l'équipe sur les épreuves individuelles et le relais
- Le classement général des associations se fera par addition des points obtenus par les équipes Garçons et Filles de l'association.



### RÉCOMPENSES :

- Les 3 premiers nageurs de chaque épreuve dans chaque catégorie recevront une médaille (Or, Argent et Bronze).
- Des coupes seront remises aux Associations classées :
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> au classement général,
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> au classement Filles
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> au classement Garçons.

### EPREUVES ET CATEGORIES NAP :

Le Championnat de NAP est ouvert aux catégories garçons et filles suivantes :

Catégorie	Epreuve
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Senior A : 18 à 28 ans</li> <li>- Junior B : 16 - 17 ans</li> <li>- Junior C : 14 - 15 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 50m 100m 200m 400m BF</li> <li>- 4x50m BF mixte</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Junior D : 12–13ans</li> <li>- Junior E : 10–11ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 50m 100m BF</li> </ul>

### TABLE DE COTATION NAP EN PISCINE CMAS :

<b>Classement</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12<sup>ème</sup></b>
<b>Points</b>	<b>50</b>	<b>46</b>	<b>42</b>	<b>39</b>	<b>36</b>	<b>33</b>	<b>30</b>	<b>27</b>	<b>24</b>	<b>22</b>	<b>20</b>	<b>18</b>
<b>Classement</b>	<b>13<sup>ème</sup></b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>24<sup>ème</sup></b>
<b>Points</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

### EPREUVES ET CATEGORIES PSP :

Le Championnat de PSP est ouvert aux catégories garçons et filles suivantes :



Catégorie	Epreuve
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Senior A : 18 à 34 ans</li> <li>- Junior B : 16 - 17 ans</li> <li>- Junior C : 14 - 15 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 50m TORPEDO</li> <li>- 50m 6kg</li> <li>- 100m TRIAL</li> <li>- Relais 4x50m TORPEDO mixte</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Junior D : 12 - 13 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 50m TORPEDO</li> </ul>

### TABLE DE COTATION PSP CMAS :

Classement	1 <sup>er</sup>	2	3	4	5	6	7	8	9 <sup>ème</sup>
Points	20	18	16	15	14	13	12	11	10
Classement	10 <sup>ème</sup>	11	12	13	14	15	16	17	18 <sup>ème</sup>
Points	9	8	7	6	5	4	3	2	1

### PROGRAMME DE LA COMPETITION :

09H00 à 09H30 : Echauffement  
 09H30 : Réunion technique  
 09H45 : Cérémonie d'ouverture  
 10H30 : Début de la compétition

#### CONTACT:

Pour toute question ou clarification, veuillez contacter la FRMPAS via l'adresse officielle:

[frmpas@frmpas.com](mailto:frmpas@frmpas.com).

Nous attendons avec impatience cette compétition passionnante et espérons une participation sportive de haut niveau.

RESPONSABLE TECHNIQUE : BENIHIA MOHAMED

PRESIDENT DE LA COMMISSION SPORTIVE

Fédération Royale Marocaine  
de plongée et activités subaquatiques  
Mohamed ATOUANI  
Président  
de la commission sportive

